

Quelles tentations guettent l'investisseur d'aujourd'hui ?

QU'EN DIT-ON ?

“ Il ne faut pas voir le diable partout.”

“ Succomber à la tentation du profit : où est le problème ?”

“ Pour l'investisseur, la seule tentation à éviter c'est la frilosité.”

“ Dès qu'on investit, on tombe dans la tentation.”

Restons attentifs aux tendances du marché.
Soyons mimétiques et conformistes mais avec
un petit temps d'avance.



L'ÉDITO

Lorsqu'il s'agit d'investir, il ne suffit pas d'être au fait des tenants et aboutissants de l'investissement envisagé, d'en maîtriser les aspects techniques et financiers. Il faut être capable d'assumer la responsabilité morale qui revient à tout investisseur. Ce dernier doit donc être lucide sur lui-même et sur sa vulnérabilité au pouvoir tentateur de l'argent. Mais à quelles tentations l'investisseur est-il au juste exposé ?

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Quelles sont les tentations qui viennent pervertir l'investissement ?

LES QUATRE TENTATIONS DE L'INVESTISSEUR

En plus des évolutions qui donnent au secteur financier sa configuration actuelle, avec ses forces et ses faiblesses, et parce que l'acte d'investir est un acte moral, il faut être conscient que l'investisseur, comme tout homme qui agit, est confronté à des tentations. On peut en relever quatre principales, qui sont souvent mêlées dans la réalité, mais qu'il est éclairant de distinguer pour mieux y faire face. La première tentation, pour l'investisseur, est celle de concevoir une finance sans homme ; la deuxième, celle de pratiquer une finance sans éthique ; la troisième, celle de mettre en œuvre une finance sans finalité ; la quatrième, celle d'envisager une finance « hors-sol ».

LA TENTATION D'UNE FINANCE SANS HOMME

Le développement des nouvelles technologies financières comporte des aspects indiscutablement positifs, mais présente aussi un risque majeur : l'illusion de pouvoir leur confier ce qui, de soi, relève de l'homme, de sa liberté, de son discernement et de sa décision. La standardisation des contrats financiers, la multiplication des algorithmes, le *trading* à haute fréquence, la gestion indicielle, la *blockchain* et l'intelligence artificielle sont autant d'exemples d'une tendance au remplacement de l'être humain par des mécanismes qui décideraient ultimement de l'allocation des ressources financières. L'investisseur doit donc toujours garder à l'esprit qu'une technique n'est jamais qu'une cause instrumentale d'un agir qui, fondamentalement, a l'homme pour origine et pour fin. Le Pape François le pointe dans *Evangelii gaudium* : « la crise financière que nous traversons nous fait oublier qu'elle a à son origine une crise anthropologique profonde : la négation du primat de l'être humain ! » (n° 55)

Sans nier tout ce que les technologies peuvent rendre comme service, ce primat de l'être humain rappelle que la technique ne peut jamais se substituer à la décision de l'homme, ni écarter les considérations sociales et la notion de partage, qui sont essentielles au développement de l'économie. C'est d'autant plus vrai que le déploiement d'une technique résulte toujours d'une décision humaine. La technique ne

doit pas non plus déresponsabiliser les divers acteurs financiers par le degré de complexité, par la puissance de certains systèmes et par la compartimentation de la connaissance et de l'information, ni dépersonnaliser, voire cacher la contrepartie, car il est indispensable de savoir à qui profite ultimement l'investissement. Sinon, l'homme est de plus en plus dépassé et l'investissement se fait alors sans lui. Une finance qui prétend se passer de l'homme est par définition une finance sans éthique, car pour qu'une démarche soit éthiquement qualifiable, il faut qu'elle puisse être ramenée à des acteurs humains, et non à des processus de nature seulement technique. Afin de surmonter la tentation d'une finance sans éthique, un préalable est donc requis, celui de surmonter la dérive d'une finance sans homme.

LA TENTATION D'UNE FINANCE SANS ÉTHIQUE

La finance subit de fortes pressions de la part d'acteurs recherchant exclusivement le profit ou une satisfaction immédiate. Ces pressions exposent l'investisseur à la tentation de participer à une finance sans éthique. Dans le champ directement financier, il y a trois dangers principaux : le court-termisme, la prise de risques inconsidérés et la délinquance financière.

Le court-termisme provoque une déconnexion avec les enjeux de long terme de la société, des entreprises, des ménages et du développement humain, lesquels visent justement à rétablir l'idée de développement durable. Il déresponsabilise les investisseurs, exclut les relations durables qui sont un gage de

confiance, favorise la pure spéculation et recourt aux effets de levier dans le but unique de maximiser le rendement.

Ce dernier objectif pousse à une prise de risques inconsidérés, qui est souvent le fait d'acteurs financiers préservés des conséquences potentiellement néfastes de leurs propres agissements. Une prise de risques excessive se constate habituellement dans le recours immodéré à l'endettement ou dans la structuration de produits financiers spéculatifs qui, à grande échelle, peuvent créer des bulles financières. Ces comportements très risqués sont favorisés par la conviction qu'il sera toujours possible de compter sur le recours ultime de l'État ou des banques centrales.

« Afin de surmonter la tentation d'une finance sans éthique, un préalable est requis, celui de surmonter la dérive d'une finance sans homme. »

Même quand ils sont licites, ces actes tendent à se rapprocher de la délinquance financière par l'esprit dans lequel ils sont posés.

Quant à la délinquance financière, elle perdure malgré la régulation croissante du secteur financier. Les montants des amendes infligées par les régulateurs sont un indice de l'ampleur des enjeux liés aux délits sanctionnés, et de l'urgence de prévenir certaines pratiques qui nuisent gravement à la pérennité du système financier et au bien commun. Ces délits sont grandement facilités par la circulation toujours plus rapide des capitaux dans le monde, par le décloisonnement des marchés financiers et par la dissimulation dans des structures opaques. L'évasion fiscale, la manipulation des cours ou l'association à des entreprises qui se dérobent aux obligations de justice sociale, participent aussi à cette délinquance financière, de même que les réglementations laxistes des Etats ou les systèmes fiscaux excessivement favorables pour attirer des capitaux.

Au-delà enfin du champ proprement financier, l'investisseur peut être tenté de refuser tout investissement socialement responsable et finalisé au bien commun, ce qui sort du cadre de la présente réflexion.

LA TENTATION D'UNE FINANCE SANS FINALITÉ

Il ne faut pas que l'investisseur se laisse enfermer dans une finance autoréférentielle qui, détachée de son usage social, se centre sur elle-même et devient une fin en soi, contraire à sa finalité authentique de service de l'économie. Sa vigilance est requise pour faire face à la tentation de se réfugier derrière la technique financière et la pure logique économique, qui poussent à penser la performance sous le seul angle du rendement financier net. Ainsi, il est vital, pour l'investisseur, d'être libre de tous les comportements mimétiques et moutonniers, de déterminer résolument la finalité bonne de son investissement et de ne jamais la perdre de vue, de même que ses impacts concrets, directs et indirects, notamment humains, sociaux et environnementaux.

« La tentation n'est pas d'abord l'éventualité d'une chute, mais plutôt l'occasion d'un gain de détermination dans la poursuite du bien. »

LA TENTATION D'UNE FINANCE « HORS-SOL »

L'homme n'est pas seulement menacé de disparition dans sa qualité d'acteur de la finance (finance sans homme), mais aussi dans sa qualité de destinataire de l'investissement (finance sans finalité). Cette menace est encore accentuée par ce que le Pape François appelle au n° 116 de *Laudato si'* « une grande démesure anthropocentrique », où l'homme semble s'abstraire de toute forme de limites. De même que, par le passé, des sociétés humaines ont pu disparaître

par exploitation déraisonnée des ressources naturelles, les sociétés actuelles sont confrontées à l'hypothèse de leur disparition. L'aveuglement face à la crise écologique s'explique en grande partie par l'absence d'une véritable prise en compte de la finalité ultime

de toute société, et de tout système économique, qui est la préservation de son existence même et de son intégrité. Mais l'écologie, qui est appelée à éclairer l'investissement, est aussi, et inséparablement, une écologie humaine. Le « sol » que la finance ne doit pas quitter n'est pas seulement celui des écosystèmes du monde physique et biologique, mais aussi l'*humus* de l'humanité, qui habite la maison commune. Dans cette perspective, la tentation que l'investisseur est appelé à dépasser est celle de la réduction des enjeux écologiques de son investissement à une écologie seulement environnementale. En effet, un investissement financier qui n'irait pas jusqu'au souci du respect des écosystèmes humains ne serait que partiellement écologique.

DE LA TENTATION À LA CONVERSION

Face à ces quatre tentations présentes dans le monde de la finance, il est important de rappeler qu'une tentation n'entraîne pas nécessairement une chute. Il revient donc à l'investisseur de se préparer à l'affronter, afin de pouvoir y résister, au travers d'un cheminement moral et spirituel, par une vigilance de l'intelligence et du cœur et par une dynamique, qui rejoint au fond celle d'une conversion permanente. La tentation change alors de sens : elle n'est plus l'éventualité d'une chute, mais bien plutôt l'occasion d'un gain de détermination dans la poursuite du bien. ●

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

En bref

A QUELLES TENTATIONS L'INVESTISSEUR EST-IL AU JUSTE EXPOSÉ ?

Quatre tentations principales guettent l'investisseur : celle de concevoir une finance sans homme ; celle de pratiquer une finance sans éthique ; celle de mettre en œuvre une finance sans finalité ; celle d'envisager une finance « hors-sol ». Pour résister à ces tentations, l'investisseur doit s'y préparer au travers d'un cheminement moral et spirituel, par une vigilance de l'intelligence et du cœur et par une dynamique de conversion permanente. Alors, loin de succomber aux tentations, l'investisseur se verra renforcé dans sa détermination à faire le bien à travers son investissement.

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

Pour aller plus loin

Congrégation pour la Doctrine de la Foi et Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral, *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones*, 2018.

Conseil Pontifical « Justice et Paix »,
La vocation du dirigeant d'entreprise.
Une réflexion, 2014.



La citation

Face à l'immensité et à l'omniprésence des systèmes économiques et financiers d'aujourd'hui, nous pourrions être tentés de nous résigner au cynisme et de penser que nos pauvres forces n'y peuvent faire que bien peu. En fait, chacun de nous peut faire beaucoup, surtout s'il ne reste pas seul. »

CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI ET DICASTÈRE POUR LE SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN INTÉGRAL, « OECOMICAET PECUNIARIAE QAESTIONES », N° 34.